

SANTÉ

Master Parcours dérogatoire Biologie-santé

Biologie-santé



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s)
d'étude
Santé publique,
Maïeutique,
Médecine,
Métiers de la
rééducation,
Métiers du soin,
Odontologie,
Bioingénierie -
Biotechnologies,
Biologie -
Biochimie,
Génétique,
Biologie
et Santé,
Neurosciences,
Bioingénierie -
Biotechnologies



Accessible en
Formation
initiale, VAE



Établissements
Université de
Toulouse (EPE)

Présentation

Les étudiants engagés dans un **curseus en santé** peuvent, parallèlement à leurs études, préparer le master 1 de plusieurs **masters en sciences dans le cadre de parcours dérogatoires** afin de pouvoir exercer dans le **secteur public, notamment hospitalier et universitaire**.

Le parcours dérogatoire **master 1 Biologie-santé** est accessible aux étudiants des corps de santé dès la 2e année, ainsi qu'aux étudiants des formations médicales et paramédicales dont le diplôme confère un grade de Master (y compris sage-femmes, masso-kinésithérapeutes, orthophonistes, infirmiers en pratique avancée...).

Et après...

Poursuite d'études

La poursuite d'études en M2 se fait généralement dans la mention choisie en M1.

La validation du M2 est nécessaire à l'entrée en doctorat.

Infos pratiques

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

<https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/parcours-derogatoire-biologie-sante>